



Paris, le 26 octobre 2015

L'association Action Barbès vous invite à assister à son

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**le samedi 14 novembre 2015**

**à 10 heures**

au Cinéma LE LOUXOR, salle 3, 170 bd de Magenta, 75010 Paris

Le dernier Conseil d'Administration de l'association s'est tenu le 14 octobre et a validé la date de l'assemblée générale le 14 novembre 2015.

Nous sommes heureux de vous retrouver au Louxor pour notre assemblée annuelle, mais comme tout bonheur s'accompagne de contraintes : nous devons quitter les lieux à 11h15. C'est pourquoi nous vous adressons ici avec la convocation un point sur nos dossiers en cours et leur suivi, que nous vous demandons de parcourir attentivement, car le temps étant limité, nous privilégierons les débats avec la salle sur les dossiers prioritaires. Nous vous recommandons d'arriver un plus tôt pour que nous commencions à 10 heures. Merci d'avance. Voici l'ordre du jour.

### Ordre du jour

10 h : Désignation du Président de séance et du secrétaire, et accueil des nouveaux adhérents.

**Rapport sur l'activité** de l'association pour l'exercice échu (tableau des réunions et rencontres de l'association en PJ), et perspective des dossiers en cours, par la Présidente.

Deux dossiers sont prioritaires dans les mois à venir :

- la Promenade urbaine qui se confond avec le Comité de pilotage Barbès depuis que l'Hôtel de Ville et l'Apur sont moteurs : rapide mise à jour sur la situation.
- La salle de consommation à moindre risque (SCMR) : le point sur son évolution.

Un troisième dossier nous tient à cœur, celui des abords de la gare de l'Est, mais pour le mettre en avant il nous faut mobiliser des énergies et créer une commission ad hoc : débat.

Détail des autres dossiers en annexe.

**Rapport sur la situation financière**, par le trésorier

## Renouvellement des membres du conseil d'administration

### Important :

Le Conseil d'Administration se réunit plusieurs fois par an, pour la répartition des tâches, les prises de décisions ou les débats sur nos actions. La date de ces réunions est décidée après consultation de tous ses membres. Leur participation est essentielle à la bonne marche de l'association.

Action Barbès se félicite d'avoir un CA à parité, dont les membres prennent plaisir à débattre et à se retrouver. Pour son renouvellement et dans le cas de candidatures nombreuses, nous devons attirer l'attention sur les statuts qui limitent à 10 le nombre de ses membres. Il revient donc aux plus disponibles et aux plus énergiques à se mobiliser et à se présenter.

→ Si vous souhaitez faire acte de candidature, envoyez un message au siège de l'association **avant le 10 novembre**

par courrier au siège d'Action Barbès 11 rue Guy Patin 75010.

ou par mail à [action.barbes@gmail.com](mailto:action.barbes@gmail.com)

**Les candidats au CA devront se présenter le jour de l'assemblée générale et être à jour de leur cotisation pour l'exercice échu.**

**Le montant des cotisations reste à 10 €.**

### Rappelons le rôle du CA défini dans nos statuts :

*Le conseil d'administration élit parmi ses membres un bureau composé d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire, et si nécessaire, d'un vice-président, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier adjoint. (Article 8)*

*Le conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toutes les décisions qui ne sont pas réservées à l'assemblée générale.*

*Le conseil établit l'ordre du jour des assemblées générales, et assure, avec le bureau dont il surveille la gestion, l'exécution des décisions de l'assemblée.*

*Il établit le budget de l'association et fixe le montant des cotisations. (Article 10)*

### Membres sortants du CA :

- Bureau : Elisabeth Carteron (Présidente)                      Lise Thély-Muller (Secrétaire)  
Frédéric Rémongin (vice-président)                      Didier Vincent (Trésorier)

- Membres actifs du CA : Jeanne Caussé, Brigitte Faure, Yann Migoubert, Julien Givord, Sylvie Fouillet, Stéphane Ricout.

---

**En cas d'absence à l'AG, vous pouvez utiliser le pouvoir ci-joint en le découpant et en le retournant à l'adresse en bas de page.**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
donne pouvoir à \_\_\_\_\_

de voter en mon nom lors de l'assemblée générale d'Action Barbès le 14/11/2015.

***Si vous êtes sur votre écran, à la lecture de cette convocation, vous pouvez aussi nous adresser un bref message qui dit la même chose « je soussigné... » ; l'envoi du message et l'adresse de votre messagerie remplaceront la signature. Merci d'avance de votre participation.***

Fait à Paris le  
Signature